

COMITE DE LIGNE N°3**LIGNE 13****9 juin 08**

Le président du comité, Jean Brafman rappelle que le présent comité fait suite à celui du 24 octobre 2007, et qu'il prend un caractère de comité de ligne réunissant opérateurs, associations d'usagers, collectivités locales... Ces comités seront développés au fur et à mesure en fonction de l'importance des lignes de trains, métro, RER ...

La ligne 13 est considérée comme une ligne prioritaire, qui, malgré le renforcement de décembre 2006, connaît une exploitation critique.

J. Brafman rappelle les engagements pris par le président de la RATP devant le conseil du STIF et notamment que l'évolution de l'exploitation de la ligne 13 sera appréciée sur la base d'un tableau de bord spécifique qui sera présenté en comité de ligne.

Il rappelle par ailleurs que le projet de prolongement de la ligne 14 sera examiné dans un comité de suivi spécifique.

I PRESENTATION PAR LA RATP

La RATP précise les mesures prises pour améliorer l'exploitation :

1. Les mesures nouvelles d'amélioration de l'exploitation

- Création d'une équipe d'entretien de nuit à Châtillon ;
- Mise en place d'une deuxième équipe d'entretien à l'atelier de Carrefour Pleyel ;
- Contrôle plus poussé sur les trains rénovés lors de leur livraison afin d'accélérer leur « déverminage » ;
- Beaucoup plus de contrôles systématiques de bon fonctionnement des installations ;
- Mise en place d'une cinquantaine de CAE (contrats d'aide à l'emploi) aux heures de pointe pour aider à la fermeture des portes ; actuellement, avant prolongement, l'intervalle est de 100 secondes à la pointe, ce que seules quelques lignes au monde sont capables de faire, mais subsiste le problème du temps d'échange voyageurs.
- Localisation du PCC à Etienne Dolet pour regrouper tous les acteurs de la gestion des mouvements des trains sur la ligne : régulation, gestion des départs et des manœuvres dans les terminus ...Ce PCC devient un centre de décision unique.
- Mise en place depuis 2006 d'un programme d'adaptation de la signalisation et du pilotage automatique pour permettre l'abaissement de l'intervalle à 95 sec.
- Regroupement des attachements des conducteurs du sud de la ligne à Châtillon.
- Accélération des travaux de retournement automatique à Châtillon pour permettre la mise en place du système le 9 juin.

2. Le matériel roulant

Le matériel roulant a fait l'objet d'un programme de rénovation pour augmenter la capacité des rames et améliorer le confort intérieur, mais des difficultés sont apparues avec l'industriel en charge du marché, qui a déposé son bilan en mars 08. Un administrateur judiciaire a été nommé dans l'attente d'un plan de reprise. La RATP escompte une reprise des livraisons du matériel rénové à compter de novembre 08, au rythme de deux trains par mois.

3. Le prolongement à Asnières Gennevilliers les Courtilles

- La marche à blanc sur le prolongement du tronçon vient de débuter, la visite de conformité étant attendue le 13 juin.
- Les renforts d'offre conduisent à utiliser 2 trains supplémentaires prélevés sur la réserve.
- La période d'offre de pointe est élargie, passant de 96 mn à 192 mn.
- L'augmentation d'offre est de 7%.

4. Ouragan

- Le système Ouragan sera opérationnel en juillet 2011. Il consiste en une évolution du principe de signalisation permettant de réduire l'intervalle à 90 sec.
- Les phases de développement et de contrôle sont actuellement nominales.
- Le premier train équipé devrait être livré en juillet 2010.

5. Portes palières

L'AVP a été approuvé par le Conseil du STIF pour un montant de 33,3 M€, avec un délai de réalisation de 31 mois.

II PRESENTATION PAR LE STIF

Le STIF présente les éléments du prolongement de la ligne 13 à Asnières-Gennevilliers les Courtilles :

- Renforcement de l'offre
- Alternance stricte entre les deux branches
- Restructuration bus liée au prolongement de la ligne 13
- Renforcement de l'offre bus existante en vue de désaturer la ligne 13
- Projet de prolongement de la ligne 14 à la mairie de Saint Ouen

La présentation est jointe en annexe.

III INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

Les interventions des participants ont été regroupées par thème.

1. Prolongement à Asnières Gennevilliers les Courtilles

Monsieur CHANTEFOIN, UFC 92 Nord, demande l'installation d'un parking au terminus de la ligne 13 ;

Monsieur FOURNIER, maire adjoint à Clichy, se réjouit de l'accès à la ligne 13 pour le quartier du Luth.

2. Exploitation de la ligne

Monsieur CATOIRE, maire de Clichy, indique le « ras le bol » des usagers. En cas d'incidents, il veut une procédure plus rapide pour que sa police municipale puisse s'organiser.

Madame GOMAR, présidente du Comité des Usagers de la ligne 13, évoque une situation dramatique pour les voyageurs, indiquant que rien n'a avancé depuis la création de ce comité : les 5 sec. du système Ouragan lui semblent dérisoires.

Monsieur FOURNIER, maire adjoint à Clichy, comprend le système des portes palières et des CAE, mais ceci ne lui semble pas de nature à désaturer la ligne.

Monsieur BRAFMAN demande la fourniture par la RATP d'un tableau de bord de l'exploitation de la ligne 13.

La RATP renouvelle son engagement à améliorer l'exploitation quotidienne de la ligne 13 et à fournir un tableau de bord spécifique et complet, comme son Président s'y est engagé.

3. Trafic de la ligne

Madame LEPETIT, député de Paris, s'interroge sur le nombre de voyageurs nouveaux, les 5 000 cités lui semblant en contradiction avec le chiffre de 3 000 indiqué par le président de la RATP lors du Conseil du STIF.

Monsieur PIETRASANTA, maire d'Asnières s'inquiète pour les habitants de sa ville, car il estime que le taux de charge du métro va s'aggraver.

La RATP précise que ce chiffre de 3 000 concerne les voyageurs qui n'utilisaient aucun transport en commun avant.

4. Augmentation de l'offre

Mme LEPETIT, député de Paris, remarque que le nombre de 17 trains supplémentaires par jour ne correspond qu'à un train supplémentaire par heure, ce qui lui semble insuffisant.

M. LEROSAY, président de la FNAUT Plaine Commune, indique que l'augmentation du nombre d'habitants et de salariés sur Saint Denis n'est pas assez prise en compte par le STIF et la RATP.

Monsieur CARRE, conseiller Communautaire de Plaine Commune, indique que 3 rames sur 5 desservait la branche de saint Denis, et que désormais, l'alternance sera de 1/1, ce qui correspond à une dégradation du service sur cette branche.

Le STIF précise que les trains supplémentaires sont essentiellement mis en heures de pointe. L'alternance stricte entre les branches sera de nature à apporter une meilleure régularité et une répartition plus homogène des voyageurs sur les trains successifs.

5. Portes palières

Madame LEPETIT, député de Paris, indique que Mr MONGIN, président de la RATP, a cité un délai de 21 mois pour les portes palières et non 31.

Monsieur MUZEAU, député et maire-adjoint de Gennevilliers, se félicite que les portes palières puissent éviter des incidents comme les pénétrations sur les voies, mais demande un plan plus ambitieux.

La RATP précise que ce délai de 21 mois pourra être tenu pour 5 stations du tronçon central et les 2 stations de Saint Denis, qui ne nécessitent pas autant de travaux de génie civil que les autres stations. Ces délais courent à partir de la convention de financement dont la signature est prévue fin juin.

Le STIF rappelle qu'il a demandé à la RATP d'équiper 2 stations sur la branche de Saint Denis en plus de la liste prévue initialement.

Les portes palières permettront d'éviter les intrusions, d'améliorer les échanges voyageurs et donc d'offrir une meilleure régularité d'exploitation.

6. Rénovation du matériel roulant

Monsieur LAMY, maire-adjoint à Paris, s'inquiète des nouveaux retards sur la livraison du matériel rénové.

Monsieur PIETRASANTA, maire d'Asnières demande le nombre de rames rénovées.

Madame BIGORGNE, présidente de l'AUT, regrette que la rénovation complète n'ait pas été faite au moment du prolongement à Asnières-Gennevilliers Les Courtilles.

La RATP indique que 12 trains ont été rénovés, une 13^{ème} rame est en réception sur le parc total de 66 trains. S'il y a plus d'incidents au départ sur ces rames, dus au « déverminage », le taux de panne est ensuite beaucoup moins élevé.

La RATP renouvelle l'assurance de son engagement et de celui de ses ingénieurs, mais ne peut pas donner de garantie de résultat pour l'entreprise de Cannes la Boca.

7. Restructuration du réseau de bus et renforcement du réseau de bus en vue de la désaturation de la ligne 13

M.LEROSEY, président de la FNAUT Plaine Commune, demande que la ligne 253 soit prolongée jusqu'à la Porte de la Chapelle.

Monsieur CATOIRE, maire de Clichy, demande une étude plus détaillée sur l'hypothèse de la ligne Clichy Etoile, avec une réunion Ville de Paris et Clichy. Il demande par ailleurs pourquoi le renforcement bus ne sera mis en service qu'en octobre.

Ce renforcement paraît bien illusoire à Monsieur LAMY, maire-adjoint à Paris.

Le renforcement des lignes 153 et 253 a été fait en concertation avec Plaine Commune, néanmoins, le STIF demande à la RATP de regarder l'hypothèse proposée.

La mise en place sera effective en octobre, période de début de plein trafic d'hiver.

8. Cas des événements au Stade de France

Mme LEPETIT, maire-adjoint à Paris, demande la mise en place de personnel de sécurité à la station Saint Denis Porte de Paris lors des événements au Stade de France, dans l'attente de la mise en place des portes palières. Mme TABARY, présidente de l'Association Ensemble pour la ligne 13, confirme l'inquiétude des voyageurs lors de ces événements.

Le STIF précise que le contrat STIF-RATP prévoit un renforcement de l'offre sur la ligne 13 et les lignes RER B et D lors des événements au Stade de France. Les forces de police organisent l'accès aux stations à la fin de l'évènement (l'accès « aller » au Stade étant beaucoup plus réparti dans le temps), en coordination avec la RATP qui met en place du personnel de station et de sécurité pour assurer la canalisation des voyageurs. La question de l'accès aux stations avant l'évènement sera étudiée avec les opérateurs.

9. Système Ouragan

Monsieur JP LEROSEY indique que les usagers sont toujours sceptiques sur l'arrivée d'Ouragan.

Monsieur CATOIRE, maire de Clichy, demande la nomination d'un expert indépendant par le tribunal administratif pour examiner l'évolution du projet Ouragan, dont il considère qu'il présente trop d'approximations.

Monsieur LAMY fait remarquer que le système Ouragan existe depuis 20 ans sur le RER sans poser de problème, et que son application est toujours reportée sur la ligne 13.

La RATP précise que l'opération est plus complexe sur la ligne 13, car le RER A ne dispose pas de pilotage automatique.

10. Tarification

Monsieur CARRE demande une évolution de la tarification de la gare de Saint Denis, de façon à ce que les voyageurs se reportent sur le RER D.

Madame GOMAR regrette que les tarifs augmentent alors que la RATP est bénéficiaire et que les conditions de transport ne s'améliorent pas pour les voyageurs.

Le Conseil du STIF a étudié le problème de la tarification de la gare de Saint Denis : sa mise en zone 2 pénaliserait 1 200 voyageurs qui utilisent des zones 3-4 ou 3-5 pour se diriger au nord, alors que peu de voyageurs se dérouteraient de la 13 vers le RER.

L'impact du changement de tarification sur les bus serait, lui, de plusieurs centaines de millions d'euros.

11. Projets à long terme

Mme LEPETIT, député de Paris, se demande s'il ne faut pas faire le prolongement de la ligne 14 avant d'envisager celui de la 13 à Stains ?

Pour Monsieur PIETRASANTA, maire d'Asnières, le projet de prolongement de la ligne 14 ne doit pas être mis en concurrence avec Arc Express et le gouvernement doit donner les moyens nécessaires.

Monsieur CATOIRE, maire de Clichy, indique que le prolongement de la ligne 14 n'est pas évoqué dans le PLU de la ville. Il demande des éléments sur les projets d'extension à Stains et au Port de Gennevilliers.

Monsieur FOURNIER, maire-adjoint de Clichy, rappelle que le prolongement de la ligne 14 est le meilleur projet à moyen terme, et qu'il faut faire vite, non seulement pour le confort des usagers, mais également pour diminuer la circulation automobile, problème de santé publique.

Monsieur FARGEAS, maire-adjoint de Saint Ouen, informe que sa ville verra son parc de logements augmenter de quelques milliers, surtout sur la zone des docks (100 hectares), dans le cadre d'une convention avec la ville de Paris. Il veut connaître les délais de réalisation du prolongement de la ligne 14, le positionnement de l'atelier de maintenance et demande qu'une station intermédiaire soit prévue. Il regrette le manque de précisions sur les projets de prolongement de la ligne 4 et sur Arc Express. Enfin, il indique que sa ville a émis une motion demandant le prolongement du tram T3 à la Porte d'Asnières.

Monsieur BRAFMAN s'interroge sur l'impact du prolongement du Tram T1 à Asnières-Gennevilliers Les Courtilles. Il rappelle que les prévisions de trafic ont été dépassées pour Eole et Météor et demande plus d'anticipation.

Monsieur BEAUMALE, maire de Stains, lie le prolongement de la ligne 14 à celui de la ligne 13 à Stains, pour permettre l'interconnexion avec la Tangentielle Nord.

Madame TABARY, présidente de l'association « ensemble pour la ligne 13 » s'inquiète du décalage entre la mise en place de solutions pérennes et l'arrivée de nouveaux habitants sur le secteur des Batignolles.

Monsieur MUZEAU, député, dénonce le manque d'anticipation des pouvoirs publics.

Monsieur LAMY, adjoint au maire du 18^{ème} arrdmt, demande pourquoi le projet de « météorisation » de la ligne 13 a été abandonné.

Pour le STIF, le prolongement de la ligne 14 est une solution qui permet de désaturer la ligne 13 de façon durable, le projet Arc Express étant un projet complémentaire et non pas concurrent.

Les hypothèses de « météorisation » de la ligne 13 avaient été présentées au précédent comité de suivi pour conclure, outre les coûts plus élevés et la complexité technique, à la pénalisation de 60 000 voyageurs par jour qui seraient obligés d'effectuer une correspondance à St Lazare.

L'étude du prolongement de la ligne 14 est en cours, en vue d'établir le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOPC) début 2009. Cette étude devra répondre au problème de la station intermédiaire.

Le projet Arc Express est également à l'étude avec l'objectif d'un DOPC pour la fin du 1er semestre 2009, aucun tracé n'étant actuellement arrêté.

Par ailleurs, les collectivités locales doivent se mobiliser pour stabiliser/améliorer la vitesse commerciale des bus, surtout ceux renforcés pour désaturer la ligne 13.

Monsieur BRAFMAN conclut ce comité sur les points suivants :

- Le compte rendu du présent comité sera adressé à tous les membres ;*
- La RATP adressera au STIF un tableau de bord de la ligne 13;*
- Le prochain comité sera fixé au 4^{ème} trimestre 2008.*

Liste de présence :

Nom et prénom	Organisme	titre	téléphone	e- mail
LAMY Dominique	Mairie du 18ème arrdmnt	Adjoint au Maire	01 53 41 18 18	Dominique.lamy@paris.fr
LEPETIT Annick	Mairie du 18ème arrdmnt	Député		-
DUPUIS Caroline	Ville de PARIS	Cabinet du Maire	01 42 76 62 96	Caroline.dupuis@paris.fr
DELAUVAUD Catherine	Ville de PARIS	Cabinet d'Annick LEPETIT	01 42 76 61 82	Catherine.delavaud@paris.fr
SEGALOU Erwan	DVD ville de PARIS	Chargé de missions		erwan.segalou@paris.fr
LIA-ARAGNOUET Claudia	Mairie de Paris/DVD/ Agence de la mobilité	Chargée de missions Offre TC	01 40 28 74 02	Claudia.lia-aragnouet@paris.fr
FARGEAS Rémi	Mairie de St OUEN	Maire-adjoint transports	01 49 45 67 89	ffargeas@mairie-saint-ouen.fr
MASLAK Caroline	Mairie de St OUEN	Chef de projets service aménagement	01 40 12 62 91	cmaslak@mairie-saint-ouen.fr
LETERRIER Mathieu	Mairie de St OUEN	Direction espaces publics et déplacements	01 49 45 66 55	mleterrier@maire-saint-ouen.fr
AVRIL Pierre	Mairie de MALAKOFF	Délégué voirie/déplacements	01 47 46 75 11	pavril@ville-malakoff.fr
BEAUMALE Michel	Mairie de STAINS	Maire	01 49 71 82 27	
CATOIRE Gilles	Mairie de CLICHY	Maire	01 47 15 30 58	
FLAGEUL Julien	Mairie de CLICHY	Transports déplacements	01 47 15 33 47	Julien.gflageul@ville-clichy.fr
FOURNIER Alain	Mairie de CLICHY	Maire-adjoint		Alain.fournier@ville-clichy.fr
LANZ William	mairie d'ASNIERES	Maire adjoint transport	06 15 46 53 14	wlanz@mairie-asnieres.fr
PIETRASANTA Sébastien	mairie d'ASNIERES	Maire	01 41 11 12 07	
DAVID Dominique(mme)	mairie de GENNEVILLIERS	Directrice dévmnt Urbain	01 40 85 63 63	dominique.david@ville-genevilliers.fr
MUZEAU Roland	mairie de GENNEVILLIERS	Maire-adjoint Député	01 40 85 62 30	
FLAHAUT Jacques	RATP	Délégué Général	01 58 78 25 69	Jacques.flahaut@ratp.fr
BELLECC Bernard	RATP	Responsable PT MTS	01 58 78 24 24	Bernard.bellecc@ratp.fr
SENCE Jean-Michel	RATP	Directeur ligne 13	01 58 78 04 20	jmsence@ratp.fr
DUPOUY Frédéric	RATP	Directeur agence Paris	01 58 76 14 60	Frederic.dupouy@ratp.fr
DELETRAZ Jean	RATP	Resp. Mission Offre Bus	01 58 78 33 59	Jean.deletraz@ratp.fr
PARMENTIER Guy- Francis	CRCI	Membre CPTP	06 08 00 56 34	Gf.parmentier@gfp78.com
TABARY Sandra	Ensemble pour la ligne 13	Présidente	06 03 84 15 16	sandratabary@gmail.com
GOLDBERG Jonathan	CG 92/DIT	Chef sce Transports	01 47 29 37 75	jgoldberg@cg92.fr
MONTAIN Elodie	CG 93/direct°aménagement	Chargée d'études	01 43 97 87 06	emontainpenduff@cg93.fr
RANTY Amélie	CG93/direct° aménagement	Chargée d'études	01 43 93 10 49	aranty@cg93.fr
CHANTEFOIN Jean- claude	UFC 92 « Que choisir »	Bénévole resp., enquêtes	06 13 30 26 94	
DUMOUTIER Jean	UFC "Que choisir"		06 62 08 12 30	jean.dumoutier@noos.fr
DEVOUCOUX Claude	UFC "Que choisir"	Président antenne Aubervilliers	06 08 46 75 50	claud.devoucoux@orange.fr
HERMANN Madeleine	CPTP/CNPSAA		01 55 43 85 47	madbib@voila.fr
BOUTRY Yves	AUT	Vice-président	06 80 35 46 95	yves.boutry@gmail.com
BIGORGNE Simone	AUT	présidente	01 43 35 22 23	aut@aut-idf.org
LEROSEY Jean-pierre	AUT plaine commune	Président	01 42 43 76 80	jean-pierre.lerosey@wanadoo.fr
CHAMPAGNE Valérie	SNCF	Chargée de mission auprès du directeur	01 53 25 88 44	valerie.champagne@sncf.fr
CHADUC Anne-Laure	SNCF	chargée d'études déptmt développement	01 53 25 65 66	anne-laure.chaduc@sncf.fr
CARRE Dominique	Plaine Commune	Conseiller délégué aux transports		dominique.carre@mairie-piereffite93.fr
BOUVARD Roland	Plaine Commune	DGST		
MILD Nathalie	Plaine Commune	DGST Direction des transports	01 55 93 58 23	nathalie.mild@plainecommune.fr
GOMAR Sonia	Comité des usagers de la ligne 13	Présidente	01 42 43 18 02	soniagomar@aliceadsl.fr

SCHREPFER Gérard	ALLDC CPTP	Administrateur	06 07 89 13 66	gerard.schrepfer@laposte.net
BRAFMAN Jean	STIF/administrateur			
MOUGARD Sophie	STIF	Directrice générale		
GUIMBAUD Thierry	STIF/DE	Directeur de l'exploitation		
SOLIGNAC Pascale	STIF/DE/OF			
MONNET Jean- Christophe	STIF/CC			
DESORMIERE Rémi	STIF/DE/OF			
GIRARD Hugues	STIF/DPI			
GOURLET Sandrine	STIF/DPI			
LECOQ Guillaume	STIF/FCE			
MICHELIN Laurent	STIF/DDAET/EG			
DEBRINCAT Laurence	STIF/DDAET/EG			
SAINT BLANCARD Patrice	STIF/DE/OF			